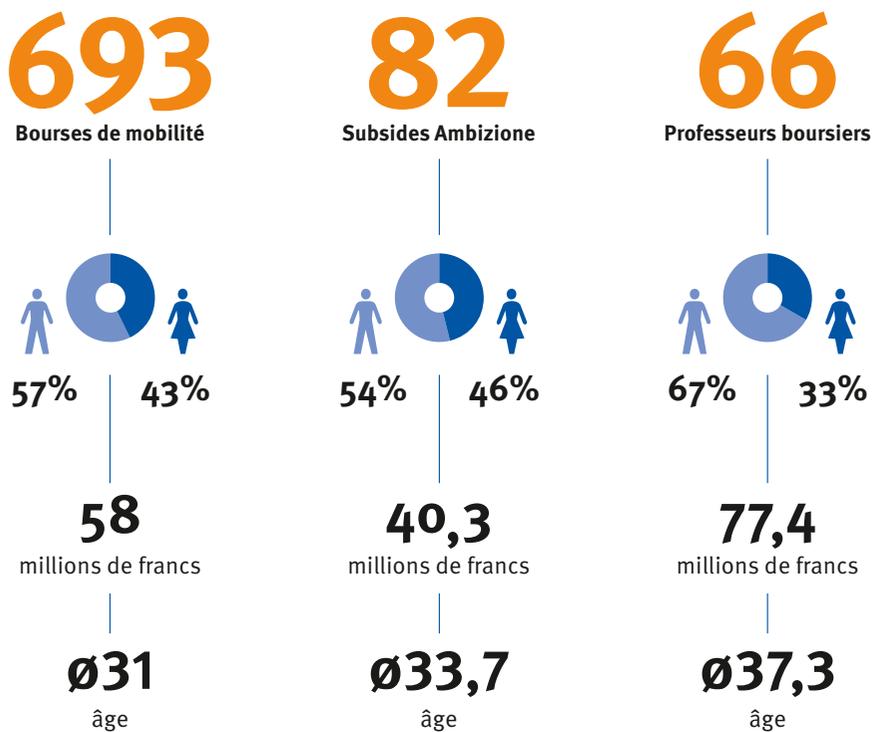


Miser sur l'autonomie précoce

Une relève hautement qualifiée est indispensable afin que la place scientifique suisse reste compétitive sur la scène internationale. En réformant l'encouragement des carrières, le FNS vise à créer des perspectives claires afin d'inciter les jeunes chercheuses et chercheurs à embrasser une carrière académique.

Subsides 2016

Comparaison de trois instruments de carrières



En 2016, le FNS a consacré près d'un quart de son budget à l'encouragement ciblé de jeunes scientifiques prometteurs en Suisse. Avec 207 millions de francs, il a financé près de 1100 bourses et subsides qui couvrent le salaire des jeunes requérant-e-s et, parfois, une partie des frais de recherche ou du budget du projet. A cela s'ajoute le fait que 76 % des quelque 10'000 collaborateurs engagés dans le cadre de projets de recherche financés par le FNS sont âgés de 35 ans au maximum – si bien que la relève scientifique est aussi encouragée par ce biais.

Le statu quo s'avère insuffisant

« Ces chiffres confirment l'importance que le FNS accorde déjà à la formation et à la pérennisation d'une relève scientifique suisse hautement qualifiée », constate le président du Conseil de la recherche Matthias Egger. Comme il le souligne, le statu quo s'avère néanmoins insuffisant : « Pour que la place scientifique suisse puisse continuer à défendre sa position de tête sur le plan international, l'option que constitue une carrière académique doit devenir plus attrayante dans notre pays. Nous avons besoin de jeunes scientifiques à l'esprit critique qui questionnent les connaissances acquises et les font évoluer sur de nouvelles voies. Une telle recherche mène à l'innovation et constitue par la suite un facteur important pour la prospérité économique et le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens. » Selon ce spécialiste de la santé publique de l'Université de Berne, l'âpre compétition mondiale qui se joue autour des meilleurs talents scientifiques nécessite de disposer d'arguments et de conditions-cadres efficaces. « En tant que principal promoteur de la recherche fondamentale, le FNS se doit aussi d'apporter une contribution importante à cet édifice », souligne Matthias Egger, conscient de ses responsabilités.

Le FNS mise sur l'autonomie précoce

Depuis l'an passé, le FNS s'attache à réformer progressivement ses instruments d'encouragement des carrières et vise, dans une vision globale de la carrière académique, à les faire concorder de manière encore plus ciblée avec l'encouragement de projets. Grâce à ces réformes, le FNS veut soutenir la restructuration des carrières académiques, telle qu'envisagée dans le rapport du Conseil fédéral intitulé « Mesures pour promouvoir la relève scientifique en Suisse et renforcer la compétitivité de la place scientifique suisse ». Le FNS aspire à positionner plus clairement ses instruments d'encouragement de carrière en les orientant plus fortement vers les carrières académiques, l'excellence scientifique et l'autonomie précoce des jeunes scientifiques prometteurs. Ce dernier point apparaît essentiel à Beatrice Beck Schimmer, présidente du comité spécialisé Carrières : « Nous souhaitons donner rapidement la possibilité aux jeunes scientifiques prometteurs ayant un potentiel élevé pour une carrière académique de se profiler grâce à un projet autonome. »

Des choix volontaires

Afin d'assurer, en plus de ses activités principales, la mise en œuvre de toutes les réformes définies dans son programme pluriannuel 2017–2020, le FNS avait sollicité un financement fédéral de 4,5 milliards de francs. Durant l'été et l'automne 2016, le Parlement a débattu du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation et finalement attribué au FNS une enveloppe budgétaire globale de 4,1 milliards de francs. Même si le FNS doit abandonner ou ajourner certaines des réformes prévues, il a pris des décisions importantes pour la période de financement 2017–2020 concernant l'encouragement de carrières et accordé résolument une priorité majeure à l'encouragement de la relève et à l'autonomie précoce des chercheurs.

Ambizione et professeurs boursiers : une compétition élargie

Pour les jeunes chercheuses et chercheurs qui souhaitent poursuivre un projet de recherche indépendant dans une haute école suisse, le FNS propose toujours Ambizione. Cet instrument d'encouragement sera également ouvert dès 2017 aux jeunes chercheuses et chercheurs du corps intermédiaire avec des perspectives de carrière. Ils pourront dès lors solliciter des subsides Ambizione avec ou sans salaire. Grâce à cet instrument remanié, « le FNS veut faire en sorte que tous les jeunes chercheuses et chercheurs à la même étape de leur carrière soient en concurrence directe pour l'obtention des fonds de recherche, indépendamment du fait qu'ils aient déjà un emploi ou non », précise Marcel Kullin, chef de la division Carrières du FNS. Le même principe s'applique aux postes de professeur boursier FNS qui seront remplacés dès 2018 par un nouvel instrument, qui englobera les

« Nous avons besoin de jeunes scientifiques qui questionnent les connaissances acquises et les font évoluer sur de nouvelles voies. »

Matthias Egger,
président du Conseil national
de la recherche



« Les jeunes scientifiques prometteurs doivent pouvoir se profiler avec un projet autonome. »

Beatrice Beck Schimmer,
présidente du Comité spécialisé
Carrières du Conseil national
de la recherche



PRIMA – Promoting Women in Academia

Un soutien optimal pour les chercheuses

Depuis 1991, les subsides Marie Heim-Vögtlin (MHV) ont considérablement amélioré les perspectives de carrière de 616 chercheuses. Grâce aux nouvelles mesures qui ont été introduites au fil du temps afin de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, de nombreuses particularités de l'instrument MHV font à présent partie intégrante des instruments d'encouragement standards du FNS, p.ex. les limites d'âge académique et non plus biologique, la possibilité du travail à temps partiel, la contribution aux frais de garde des enfants ou la prise en compte de la situation personnelle lors de l'évaluation. « Malgré leurs mérites, les subsides MHV en tant qu'instrument d'encouragement sont aujourd'hui en partie dépassés », constate Susan Gasser, présidente de la commission du FNS pour l'égalité. En outre, ils ne sont accordés que pour deux ans et les moyens prévus pour la recherche sont relativement limités.

Dans le cadre de ses réformes, le FNS lancera en 2017 un nouvel instrument plus complet et flexible pour les chercheuses en phase postdoctorale qui remplacera les subsides MHV et mettra l'accent davantage sur le potentiel de carrière académique. PRIMA (Promoting Women in Academia) offrira un soutien optimal aux meilleures chercheuses et les préparera à occuper des postes académiques indépendants. Susan Gasser souligne son ambitieux objectif : « PRIMA vise à augmenter le nombre de femmes professeures dans les hautes écoles suisses. » Avec ce nouvel instrument, les chercheuses prometteuses bénéficieront de conditions-cadres flexibles afin de surmonter les obstacles institutionnels encore existants.

actuels postes de professeurs boursiers et sera également ouvert aux nouvelles et nouveaux titulaires de poste de professeur assistant.

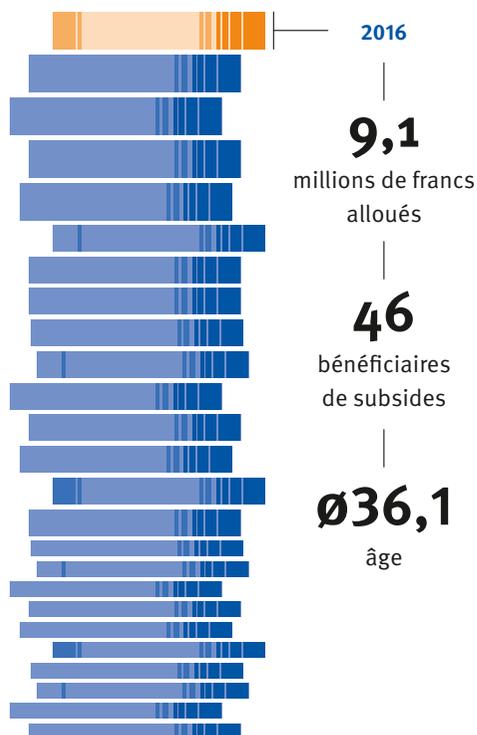
Promotion de la mobilité : partir dès que possible à l'étranger !

La mobilité internationale et le réseautage offrent aux scientifiques l'opportunité d'échanger et de collaborer avec les meilleurs dans leurs domaines. Ils constituent par conséquent une condition indispensable pour effectuer une carrière réussie dans la science et la recherche. « Nous encourageons donc précocement la mobilité afin de favoriser le détachement de l'institution hôte et le réseautage international », synthétise Beatrice Beck Schimmer quant à cet autre objectif essentiel des réformes.

Subsides Marie Heim-Vögtlin

25 ans de soutien aux chercheuses

1991–2016



2016

9,1

millions de francs
alloués

46

bénéficiaires
de subsides

Ø36,1

âge

104

millions de francs
alloués

616

bénéficiaires de subsides

« Tous les jeunes chercheuses et chercheurs à la même étape de leur carrière doivent être en concurrence directe. »

Marcel Kullin,

Chef de la division Carrières du FNS

Le FNS introduira le nouvel instrument Postdoc.Mobility dès 2018; il remplacera les actuelles bourses Advanced Postdoc.Mobility. Postdoc.Mobility permettra aux jeunes chercheuses et chercheurs de toutes les disciplines soutenues par le FNS d'effectuer un séjour de recherche à l'étranger pour améliorer leur profil scientifique et gagner en indépendance. Afin que cette étape intervienne le plus tôt possible dans le parcours académique, les requêtes devront être soumises au maximum trois ans après l'obtention du doctorat.

Postdoc.Mobility sera le seul instrument d'encouragement de la mobilité qui sera conservé au niveau postdoctoral à partir de 2021 – date à laquelle même les bourses Early Postdoc.Mobility auront été supprimées. « Il s'agit de simplifier et d'organiser plus clairement pour les jeunes chercheuses et chercheurs la palette d'instruments du FNS en matière de promotion de la mobilité », précise Marcel Kullin.

Palette de mesures pour promouvoir l'égalité

Enfin, le FNS continue de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes au moyen de mesures complémentaires, par exemple au travers d'une contribution aux frais de garde ou d'une réduction transitoire du taux de travail pour les titulaires d'un doctorat. Et il lancera en 2017 un nouvel instrument flexible destiné aux chercheuses au niveau postdoctoral: PRIMA (voir encadré page 7). En 2016, 40% des jeunes scientifiques encouragés grâce aux instruments de carrière du FNS étaient des femmes.